

L'OBSERVATOIRE DE
L'EMPLOI CULTUREL

LES NOTES DE

L'emploi dans le secteur culturel en 2002

d'après l'Enquête Emploi de l'Insee



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Délégation
au développement
et aux affaires internationales

Département
des études,
de la prospective
et des statistiques

Série « *Données de cadrage* »

N° 35 – Octobre 2004

L'OBSERVATOIRE DE
L'EMPLOI CULTUREL

LES NOTES DE

L'emploi dans le secteur culturel en 2002

d'après l'Enquête Emploi de l'Insee



Délégation
au développement
et aux affaires internationales

Département
des études,
de la prospective
et des statistiques

Série « *Données de cadrage* »

N° 35 – Octobre 2004

Responsable des études « Emploi » au sein du Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps) : Frédérique PATUREAU, assistée d'Yves JAUNEAU.

Responsable des publications : Jacqueline BOUCHERAT

© Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI). Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps), Paris, 2004.

SOMMAIRE

Avertissement	7
Plus de 400 000 actifs travaillent dans le secteur culturel	8
Une répartition par sexe similaire à celle de l'ensemble des actifs	9
Un actif sur deux a moins de 40 ans	10
Des actifs fortement diplômés	11
Près de la moitié des emplois en Île-de-France	12
Une proportion plus importante de travailleurs indépendants	13
Des emplois souvent précaires	14
Annexes	17
Enquête Emploi : présentation	19
Le secteur culturel : définition	21
Les professions culturelles : définition	23
Tableaux	25

Avertissement

Les données présentées dans cette note ont été établies grâce à une exploitation particulière de l'*Enquête Emploi* de l'Insee de mars 2002¹, réalisée par le Département des études, de la prospective et des statistiques (Deps), avec le concours d'Olivier PILMIS (CESTA/EHESS-CNRS). Ces données offrent une estimation quantitative et une caractérisation de l'emploi dans le secteur culturel, c'est-à-dire dans l'ensemble des unités économiques² dont l'activité principale, définie par référence à la Nomenclature d'activités française (NAF³), relève du champ culturel.

Cette *approche par secteur*, c'est-à-dire selon la nature de l'activité de l'entreprise, permet de décrire les caractéristiques des actifs du secteur culturel (en termes d'âge, de sexe, de niveau de diplôme...) et celles des emplois qu'ils occupent (nature du contrat de travail, salariat/non-salariat...), *quelle que soit la profession exercée*.

Tous les actifs du secteur culturel, en effet, n'exercent pas une profession « culturelle⁴ », c'est-à-dire une profession spécifique du domaine des arts, du spectacle et de l'information : bon nombre d'entre eux exercent, au sein des établissements culturels, un métier technique ou administratif que l'on peut retrouver dans tout autre secteur de l'économie. Les établissements du secteur du cinéma et de la vidéo, par exemple, emploient tout à la fois des actifs des professions culturelles (des acteurs, des réalisateurs, des ingénieurs du son...), mais aussi des actifs des professions non culturelles (des secrétaires, des comptables, des agents commerciaux...).

Comme chaque année, une autre note de synthèse⁵, établie à partir de la même *Enquête Emploi*, complète la présente approche, proposant une description des actifs et des emplois des professions culturelles, quel que soit le secteur d'activité (culturel ou non culturel) dans lequel elles s'exercent.

1. Voir annexe, p. 19, « Enquête Emploi : présentation ». Précisons que l'exploitation réalisée par le Deps concerne uniquement les actifs âgés de 15 ans et plus, résidant en France métropolitaine.

2. On entend par « unités économiques », les entreprises, associations, services municipaux, entreprises individuelles.
3. Parmi les 700 codes que propose la NAF, 24 constituent le « secteur culturel ». On trouvera la liste des codes en annexe p. 21.

4. La définition des « professions culturelles » se trouve en annexe p. 23.

5. Voir *Note de l'observatoire de l'emploi culturel* n° 36, octobre 2004, téléchargeable sur le site <http://www.culture.gouv.fr/dep>, rubrique catalogue par collections.

Plus de 400 000 actifs travaillent dans le secteur culturel

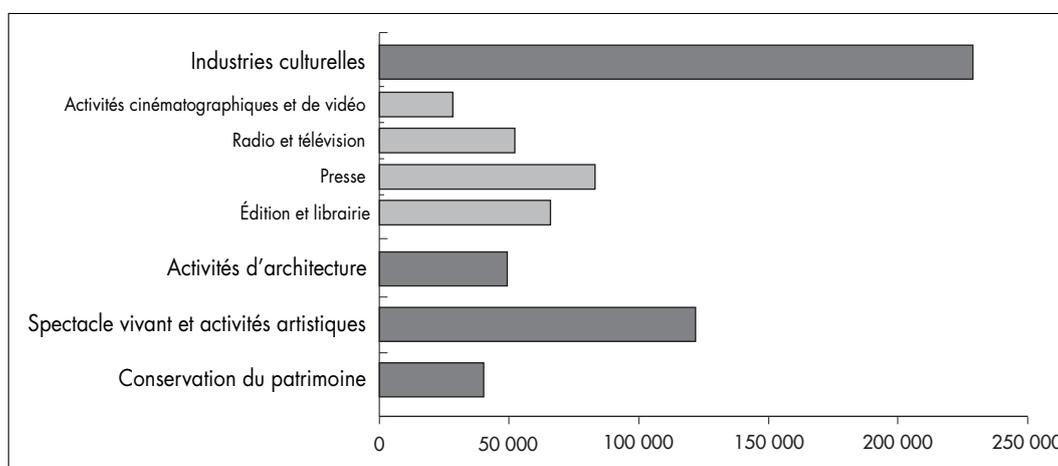
En mars 2002, 439 000 personnes travaillent dans le secteur de la culture.

Pour plus de la moitié (53 %, soit 229 000 actifs), ces emplois se concentrent au sein des industries culturelles, qui regroupent la presse (83 000), l'édition et la librairie (66 000), la radio et la télévision (52 000), le cinéma et la vidéo (28 000).

Représentant plus du quart de l'emploi culturel total (28 %), le spectacle vivant et les activités artistiques, avec 122 000 emplois, constituent le deuxième secteur employeur.

Les autres secteurs d'activité représentent, chacun, environ 10 % de l'emploi culturel (voir le graphique 1 ci-dessous et le tableau 1 détaillé en annexe, p. 25) : il s'agit de l'architecture (49 000 emplois) et de la conservation du patrimoine (39 000 emplois).

Graphique 1 – Répartition des actifs du secteur culturel selon l'activité



Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

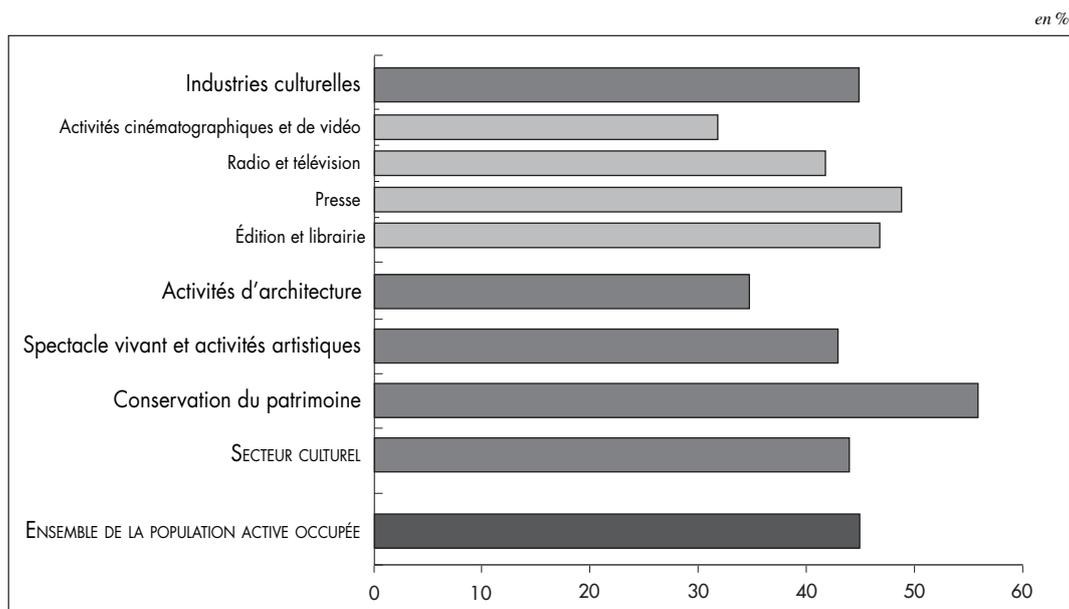
Une répartition par sexe similaire à celle de l'ensemble des actifs

La part des femmes parmi les actifs ne distingue pas le secteur culturel de l'ensemble de la population active occupée (respectivement 44 % et 45 % des actifs) : elle est, dans les deux cas, légèrement inférieure à celle des hommes (voir graphique 2).

Mais dans les activités culturelles, cette moyenne recouvre des disparités très importantes selon le domaine considéré : la part des femmes est nettement plus élevée dans la conservation du patrimoine où elles sont majoritaires (56 %) et, à l'inverse, fortement réduite dans les activités d'architecture où elles ne représentent qu'un actif sur trois (35 %).

Si, au sein d'un secteur d'activité comme celui des industries culturelles, la part des femmes est globalement conforme à la moyenne observée au niveau d'ensemble des activités culturelles (respectivement 45 % et 44 %), la féminisation des activités est néanmoins loin d'être homogène : les femmes sont notamment peu représentées dans le domaine des activités cinématographiques et de vidéo (32 % seulement).

Graphique 2 – Part des femmes parmi les actifs du secteur culturel



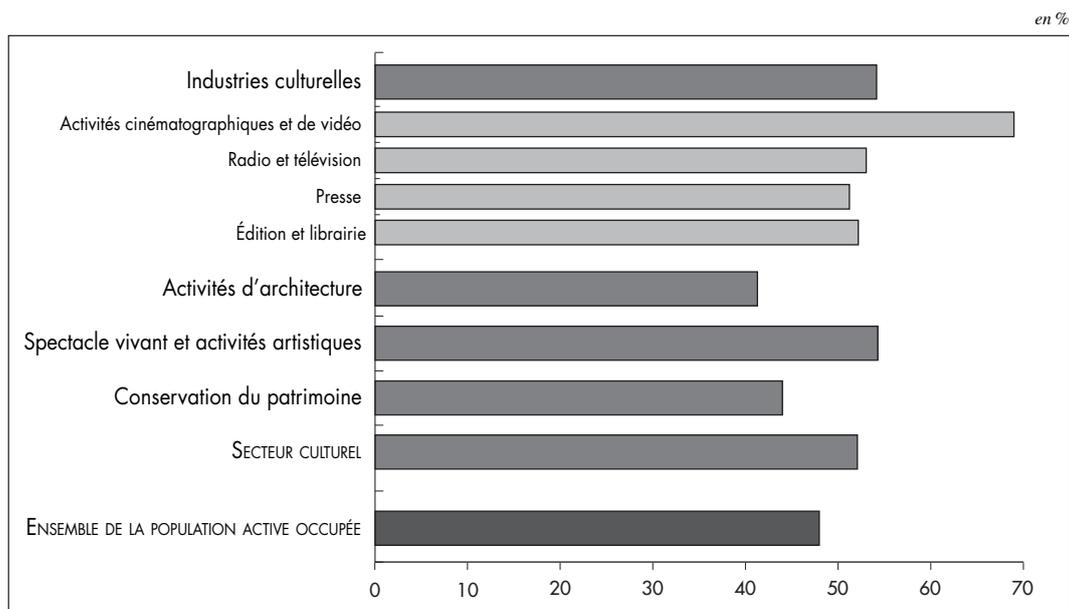
Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

Un actif sur deux a moins de 40 ans

Dans le secteur culturel, la répartition par tranches d'âge est très semblable à celle de la population active occupée dans son ensemble (voir graphique 3) : environ un actif sur deux a moins de 40 ans (52 % dans le secteur culturel et 48 % dans l'ensemble de l'économie).

Deux grands domaines d'activité culturelle se démarquent de cette répartition, se caractérisant par un profil d'actifs un peu plus âgés en moyenne : l'architecture (41 % de moins de 40 ans) et la conservation du patrimoine (44 %). À l'inverse, le secteur des industries culturelles compte une part nettement plus importante de jeunes actifs (54 % de moins de 40 ans), tout particulièrement au sein des activités cinématographiques et de vidéo (69 %).

Graphique 3 – Part des moins de 40 ans parmi les actifs du secteur culturel



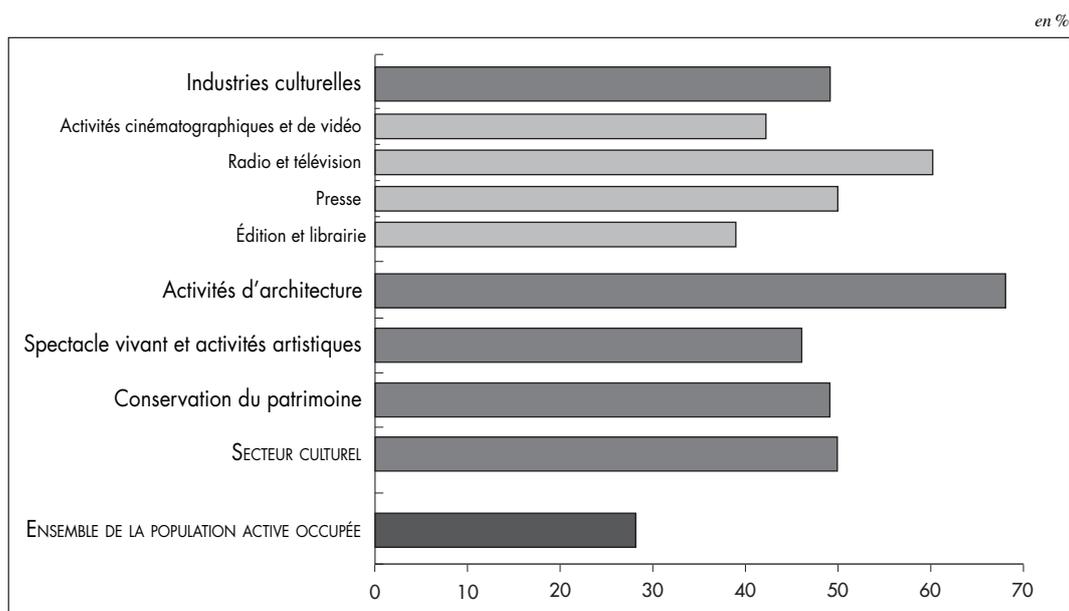
Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Depts

Des actifs fortement diplômés

Les actifs du secteur culturel se distinguent fortement de l'ensemble de la population active occupée par leur niveau d'études générales : la moitié d'entre eux, en effet, sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 28 % seulement de l'ensemble des actifs (voir graphique 4). Plus particulièrement encore, plus d'un actif du secteur culturel sur trois (34 %) possèdent un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire, ce qui n'est le cas que de 14 % des actifs (voir tableau 4 en annexe page 28).

Le niveau de diplôme est tout particulièrement élevé dans les activités d'architecture (68 % ont un diplôme de niveau bac + 3 et plus) et, au sein du secteur des industries culturelles, dans les activités de radio et télévision (60 %).

Graphique 4 – Part des diplômés « bac + 2 et plus » parmi les actifs du secteur culturel



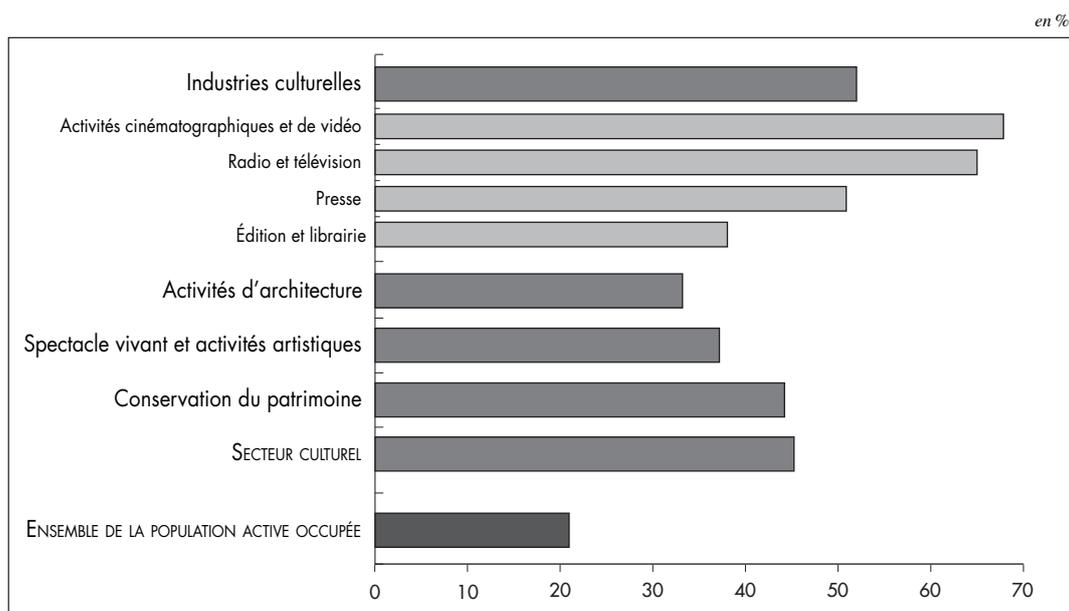
Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Depts

Près de la moitié des emplois en Île-de-France

Avec 45 % des emplois situés en Île-de-France (voir graphique 5 et tableau 5 en annexe page 29), le secteur culturel se distingue fortement de l'ensemble des activités économiques.

Une fois encore, cette spécificité globale des activités culturelles masque d'importantes disparités internes. Le poids des actifs travaillant en Île-de-France est ainsi très important dans les activités de cinéma, vidéo, radio et télévision (deux tiers des actifs dans chacun des cas) et, dans une moindre mesure, dans les activités de presse. Il l'est beaucoup moins dans d'autres domaines (activités d'architecture et spectacle vivant, notamment) dans lesquels la répartition des actifs est plus homogène sur l'ensemble du territoire.

Graphique 5 – Part des actifs travaillant en Île-de-France parmi les actifs du secteur culturel



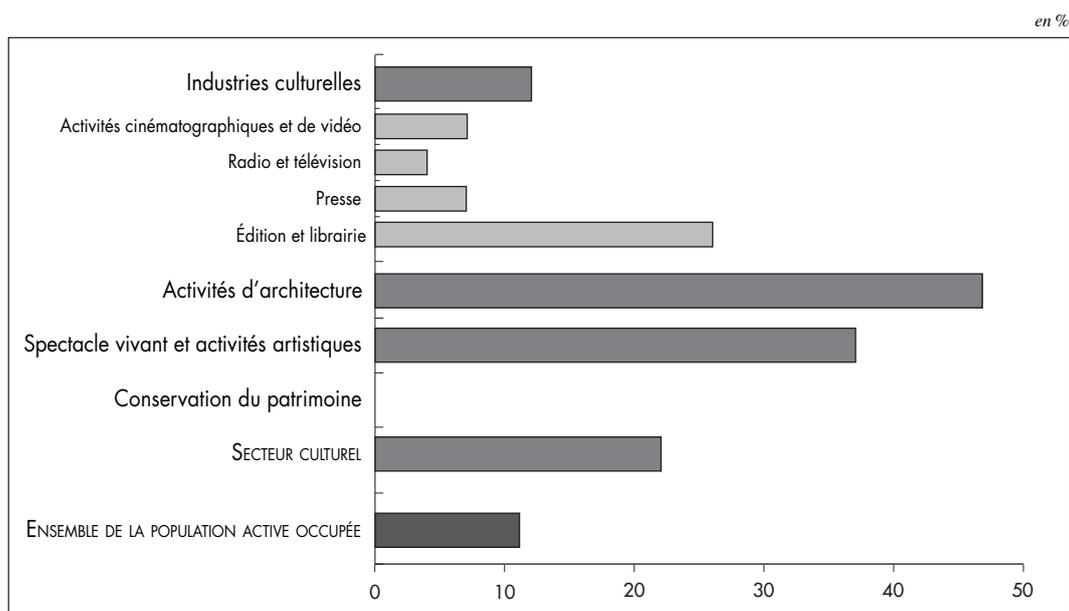
Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Depts

Une proportion plus importante de travailleurs indépendants

Dans le secteur culturel, plus d'un actif sur cinq est un travailleur indépendant, contre un sur dix dans l'ensemble de l'économie (voir graphique 6).

Dans certaines activités, la part des non-salariés est particulièrement importante : architecture (secteur où sont présents de nombreux architectes libéraux), spectacle vivant ou encore, édition et librairie (notamment dans le commerce de détail de livres, journaux et papeterie). En revanche, le salariat est la règle quasi générale dans la conservation du patrimoine et il est également très répandu à la radio, à la télévision, dans le cinéma et la vidéo.

Graphique 6 – Part des travailleurs indépendants parmi les actifs du secteur culturel



Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Depts

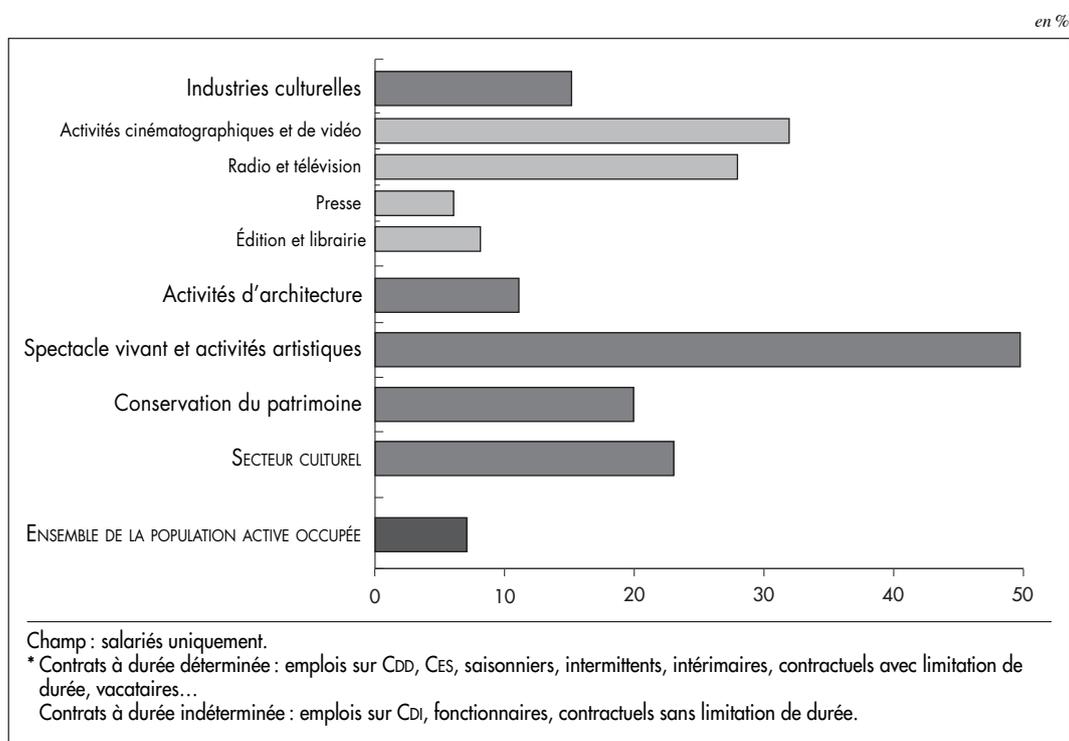
Des emplois souvent précaires

Plusieurs indicateurs indiquent que les conditions d'emploi dans le secteur culturel sont plutôt plus précaires que dans le reste de l'économie. Qu'il s'agisse de la part des contrats à durée déterminée, de celle des emplois à temps partiel, ou encore, de la propension à exercer une activité secondaire en marge de la profession déclarée comme principale, le secteur culturel se situe toujours largement au-dessus des moyennes relatives à l'ensemble des activités économiques.

- Dans le secteur culturel, près d'un quart des salariés (23 %) sont employés dans le cadre d'un contrat à durée déterminée contre 7 % seulement pour l'ensemble des salariés dans la population active occupée (voir graphique 7).

La part des CDD est particulièrement importante dans le spectacle vivant (un salarié sur deux) et dans une moindre mesure, dans le cinéma, la vidéo, la radio

Graphique 7 – Part des salariés en contrat à durée déterminée* parmi les salariés du secteur culturel



Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

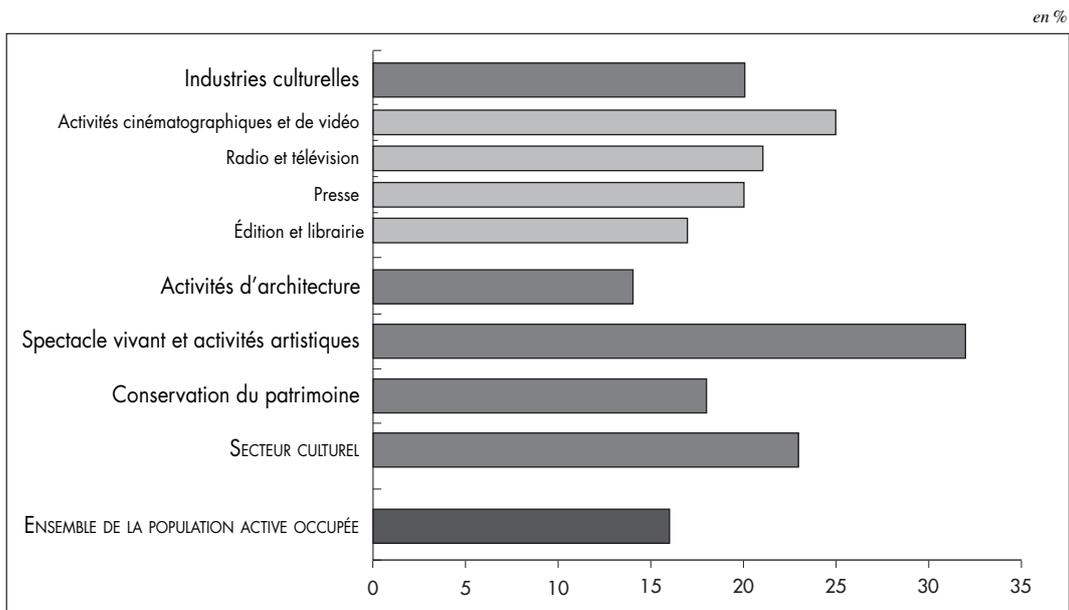
et la télévision. Ceci s'explique par un fort recours à l'intermittence pour l'ensemble de ces secteurs.

Le recours aux CDD est également répandu au sein des activités de conservation du patrimoine (environ un salarié sur cinq).

- Le temps partiel est légèrement plus fréquent dans le secteur culturel que dans l'ensemble des activités économiques : 23 % des actifs du secteur culturel travaillent à temps partiel contre 16 % de l'ensemble de la population active occupée (voir graphique 8).

Ici encore, la part des actifs travaillant à temps partiel est particulièrement importante dans le spectacle vivant (32 %), comme elle l'est également dans les activités cinématographiques et de vidéo (25 %). À l'inverse, le temps partiel ne concerne qu'un actif sur six dans les activités d'architecture ou dans l'édition et la librairie.

Graphique 8 – Part des actifs travaillant à temps partiel parmi les actifs du secteur culturel

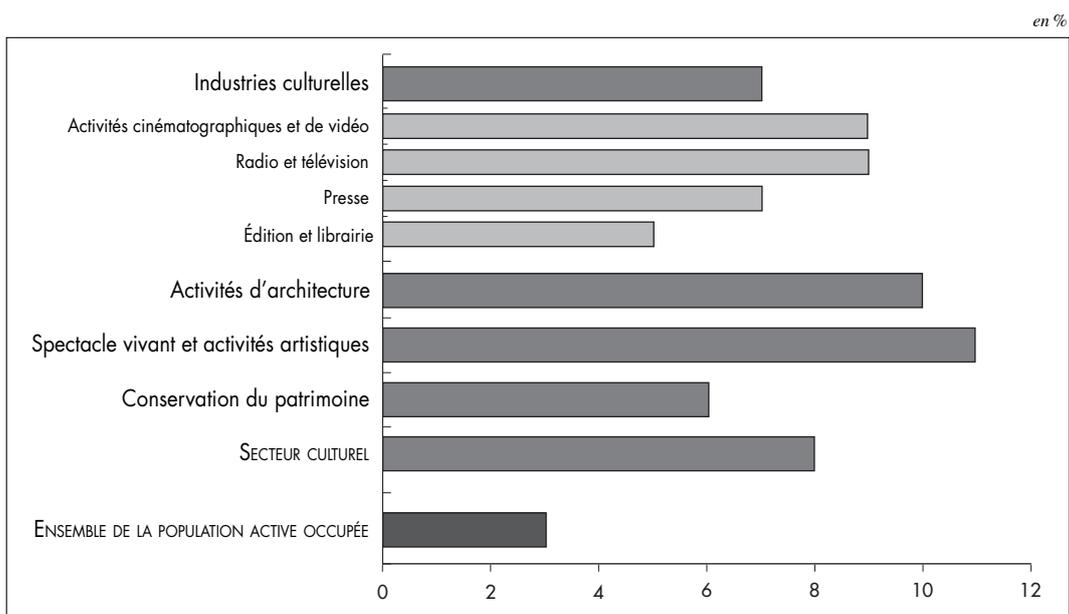


Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Depts

- Enfin, la part des actifs déclarant une activité secondaire est légèrement plus importante dans le secteur culturel (8 %) que dans l'ensemble des activités économiques (3 %).

Selon les domaines d'activité considérés, la proportion d'actifs ayant, en plus de leur emploi « principal » dans le secteur culturel, une activité secondaire, varie de 5 % (édition et librairie) à 11 % (spectacle vivant et activités artistiques).

Graphique 9 – Part des actifs déclarant exercer une activité secondaire parmi les actifs du secteur culturel



Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Depts

Annexes

Annexe 1

Enquête Emploi : présentation

NOTE DE MÉTHODE

Producteur :	Insee
Périodicité :	annuelle ⁶
Méthode :	Enquête par sondage
Documentation :	<i>Insee Première</i> , n° 857, juillet 2002 (« L'Enquête Emploi de mars 2002 – Chômage et emploi en hausse »).

MÉTHODOLOGIE

Champ de l'enquête

Le champ de l'enquête est constitué par l'ensemble des « ménages ordinaires » de France métropolitaine, ce qui exclut la plupart des personnes vivant en foyer.

Échantillonnage et déroulement de l'enquête

L'échantillon est aréolaire, c'est-à-dire composé d'aires géographiques tirées dans toute la France métropolitaine. Tous les logements de ces aires sont répertoriés. L'enquête se déroule auprès de toutes les personnes de 15 ans et plus vivant dans des résidences principales.

L'échantillon est renouvelé par tiers tous les ans. Ainsi, celui de 2002 comporte pour les deux tiers des aires géographiques déjà présentes dans l'échantillon de 2001. Les trois tiers de l'échantillon ont été tirés à partir du recensement de 1990. Le taux moyen de sondage est de 1/300.

L'enquête se déroule sur le terrain, c'est une enquête par enquêteur.

Redressement et extrapolation de l'échantillon

Au stade de la collecte, des erreurs peuvent parfois affecter les résultats de l'enquête : elles sont dues au refus de répondre de certains ménages, mais aussi aux erreurs, omissions ou imprécisions ou même, refus de répondre à certaines questions portant par exemple sur le salaire, le niveau de diplôme ou la profession.

Un redressement des résultats de l'enquête est effectué. Il a pour fonction :

- de compenser le biais introduit par les non-réponses ;
- de réduire, autant que faire se peut, les fluctuations d'échantillonnage.

6. À partir de 2003, l'Enquête Emploi se fait en « continu » et la fréquence des exploitations devient trimestrielle (sur la nouvelle méthodologie, voir *Économie et statistique*, n° 362, juillet 2003).

Information collectée

Le questionnaire comporte huit parties :

- composition du ménage ;
- descriptif de la situation de la personne lors de l'enquête ;
- activité professionnelle ou recherche d'emploi ;
- formation ;
- activité professionnelle antérieure pour les personnes sans emploi au moment de l'enquête ;
- origine géographique et sociale ;
- situation en mars de l'année précédente pour les personnes nouvellement interrogées ;
- calendrier d'activité sur les douze mois précédant l'enquête.

Pour les actifs occupés, l'information détaillée sur l'activité professionnelle porte exclusivement sur l'emploi principal. Quelques questions sont également posées sur l'exercice éventuel d'un emploi secondaire.

Objectifs de l'enquête

Les objectifs poursuivis sont :

- répartir la population entre emploi, chômage et inactivité (au sens du Bureau international du travail, BIT) ;
- saisir les situations intermédiaires qui se développent aux franges des catégories reconnues ;
- développer la connaissance de l'aspect temporel et infra-annuel des situations individuelles ;
- approfondir les aspects structurels.

Limites dues à la source

Le taux et la méthode de sondage choisis ne permettent pas :

- d'avoir des informations fiables pour des populations à faible effectif ;
- d'utiliser la source pour mesurer l'évolution de l'emploi sur une courte période ;
- d'utiliser la source pour des exploitations régionales sur le champ culturel.

En outre, les informations sur l'activité secondaire sont limitées.

Les erreurs aléatoires de l'enquête : quelques exemples

en milliers

Variables	Valeur de la variable et intervalle de confiance à 95 %		
	Hommes	Femmes	Les deux sexes
POPULATION ACTIVE OCCUPÉE			
Actifs occupés au sens du BIT	13 104 ± 77	10 838 ± 92	23 942 ± 138
Salariés	11 362 ± 87	10 005 ± 91	21 367 ± 145
Non-salariés	1 742 ± 59	833 ± 40	2 575 ± 86
Agriculteurs exploitants	431 ± 34	206 ± 23	637 ± 52
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1 004 ± 42	419 ± 28	1 423 ± 59
Cadres et professions intel. supérieures	2 234 ± 83	1 282 ± 56	3 516 ± 123
Professions intermédiaires	2 734 ± 69	2 416 ± 65	5 150 ± 107
Employés	1 713 ± 61	5 297 ± 86	7 010 ± 114
Ouvriers	4 985 ± 102	1 217 ± 51	6 202 ± 132

Annexe 2

Le secteur culturel : définition

*Nomenclature des activités française
Liste des postes NAF retenus pour le « secteur culturel »*

Parmi l'ensemble des postes de la NAF, on retient les postes suivants :

INDUSTRIES CULTURELLES

Édition et librairie

- 22.1A Édition de livres (livres, manuels scolaires, brochures, atlas, cartes et partitions musicales)
- 22.1G Édition d'enregistrement sonore (disques, disques compacts et bandes contenant de la musique ou d'autres enregistrements sonores)
- 22.1J Autres activités d'édition (calendriers, cartes postales, édition d'art : gravures, photographies, images)
- 52.4R Commerce de détail de livres, journaux et papeterie (et aussi fournitures de bureau et vente en kiosque)

Presse

- 22.1C Édition de journaux (quotidiens, journaux publicitaires)
- 22.1E Édition de revues et périodiques
- 92.4Z Agences de presse, journalistes indépendants

Radio et télévision

- 92.1A Production de films pour la télévision (films de tous types : séries, téléfilms...)
- 92.2A Activités de radio
- 92.2B Production de programmes de télévision
- 92.2C Diffusion de programmes de télévision

Activités cinématographiques et de vidéo

- 92.1B Production de films institutionnels et publicitaires (films publicitaires, films techniques d'entreprises, films de formation ou éducatifs, clips vidéo)
- 92.1C Production de films pour le cinéma (courts ou longs métrages destinés à la projection en salle)
- 92.1D Prestations techniques pour le cinéma et la télévision (prise de son, effets spéciaux, doublages...)

- 92.1F Distribution de films cinématographiques (vente ou location de films ou vidéos à d'autres établissements)
- 92.1G Édition et distribution vidéo (ventes ou location de films ou vidéos à destination du public)
- 92.1J Projection de films cinématographiques

ARCHITECTURE

- 74.2A Activités d'architecture (projets architecturaux, conseils aux maîtres d'ouvrage, conduite d'opérations pour le compte de propriétaires, conseils et études en matière d'aménagement urbain et paysager)

SPECTACLE VIVANT ET ACTIVITÉS ARTISTIQUES

- 92.3A Activités artistiques (artistes indépendants : acteurs, musiciens, danseurs ; ensembles permanents : orchestres, troupes, compagnies ; créations de spectacles ; et les autres artistes indépendants : peintres, dessinateurs, sculpteurs, écrivains...)
- 92.3B Services annexes aux spectacles (machinerie, costumes, maquillage, éclairage, organisation de manifestations culturelles, promotion)
- 92.3D Gestion de salles de spectacles (salles de concerts, théâtres, cabarets, studios d'enregistrement)
- 92.3J Autres spectacles (cirque, marionnettes, son et lumière)

CONSERVATION DU PATRIMOINE

- 92.5A Gestion des bibliothèques
- 92.5C Gestion du patrimoine culturel (musées, sites, monuments historiques)

Annexe 3

Les professions culturelles : définition

Nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles Liste des postes PCS retenus pour les « professions culturelles »

Parmi l'ensemble des professions et catégories socioprofessionnelles, on retient les codes suivants :

PROFESSIONS DE L'AUDIOVISUEL ET DU SPECTACLE

Artistes des spectacles

- 3532 Artistes professionnels de la musique et du chant (à l'exclusion des artistes de variétés)
- 3533 Artistes dramatiques, danseurs (à l'exclusion des artistes de variétés)
- 3535 Artistes de variétés (dont les artistes de cirque et les musiciens, chanteurs, danseurs de variétés)

Cadres, techniciens et ouvriers des spectacles

- 3522 Cadres artistiques des spectacles (dont les chefs d'orchestre, chefs des chœurs, chorégraphes, metteurs en scène, réalisateurs)
- 3523 Cadres techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (cadres technico-artistiques)
- 4633 Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels (salariés ou indépendants)
- 6393 Auxiliaires des spectacles (ouvriers et techniciens)
- 2244 Indépendants gestionnaires de spectacle ou de service récréatif

PROFESSIONS DES ARTS PLASTIQUES ET DES MÉTIERS D'ART

Artistes plasticiens

- 3531 Artistes plasticiens

Stylistes décorateurs

- 4634 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, salariés (dont les architectes d'intérieur, designers, stylistes, graphistes)

- 4635 Assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration, indépendants (dont les architectes d'intérieur, designers, stylistes, graphistes)

Photographes

- 4636 Photographes salariés
4637 Photographes indépendants

Métiers d'art

- 2142 Artisans d'art
6392 Ouvriers d'art

PROFESSIONS LITTÉRAIRES

Journalistes et cadres de l'édition

- 3511 Journalistes, secrétaires de rédaction
3521 Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles

Auteurs littéraires

- 3512 Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

CADRES ET TECHNICIENS DE LA DOCUMENTATION ET DE LA CONSERVATION

- 3513 Bibliothécaires, archivistes, conservateurs, de la fonction publique
3728 Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
4231 Assistants techniques de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique) (dont les bibliothécaires adjoints, documentalistes)

PROFESSEURS D'ART (hors établissements scolaires)

- 3534 Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

ARCHITECTES

- 3127 Architectes libéraux
3824 Architectes salariés

Annexe 4

Tableaux

Tableau 1 – Répartition des actifs du secteur culturel selon l'activité

	Effectifs	%
Secteur culturel	439 000	100,0
Industries culturelles	229 000	52,5
Activités cinématographiques et de vidéo	28 000	6,0
<i>Production de films institutionnels et publicitaires</i>	5 000	1,0
<i>Production de films pour le cinéma</i>	7 000	1,5
<i>Prestations techniques pour le cinéma et la télévision</i>	7 000	1,5
<i>Distribution de films cinématographiques</i>	1 000	ε
<i>Édition et distribution vidéo</i>	2 000	0,5
<i>Projection de films cinématographiques</i>	6 000	1,5
Radio et télévision	52 000	12,0
<i>Production de films pour la télévision</i>	8 000	2,0
<i>Activités de radio</i>	15 000	3,5
<i>Production de programmes de télévision</i>	12 000	2,5
<i>Diffusion de programmes de télévision</i>	17 000	4,0
Presse	83 000	19,0
<i>Édition de journaux</i>	43 000	10,0
<i>Édition de revues et périodiques</i>	28 000	6,5
<i>Agences de presse, journalistes indépendants</i>	12 000	2,5
Édition et librairie	66 000	15,5
<i>Édition de livres</i>	18 000	4,0
<i>Édition d'enregistrements sonores</i>	3 000	1,0
<i>Autres activités édition</i>	4 000	1,0
<i>Commerce de détail de livres, journaux et papeterie</i>	41 000	9,5
Activités d'architecture	49 000	11,0
Spectacle vivant et activités artistiques	122 000	28,0
<i>Activités artistiques</i>	80 000	18,0
<i>Services annexes aux spectacles</i>	20 000	4,5
<i>Gestion de salles de spectacle</i>	19 000	4,5
<i>Autres spectacles</i>	3 000	1,0
Conservation du patrimoine	39 000	8,5
<i>Gestion des bibliothèques</i>	16 000	3,5
<i>Gestion du patrimoine culturel</i>	23 000	5,0
Ensemble de la population active occupée	23 942 000	

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

Tableau 2 – Répartition des actifs du secteur culturel selon le sexe

Sexe	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Secteur culturel	245 000	56	194 000	44	439 000	100
Industries culturelles	126 000	55	103 000	45	229 000	100
Activités cinématographiques et de vidéo	19 000	68	9 000	32	28 000	100
<i>dont :</i>						
<i>Production de films pour le cinéma</i>	4 000	57	3 000	43	7 000	100
<i>Prestations techniques pour le cinéma et la télévision</i>	5 000	71	2 000	29	7 000	100
<i>Projection de films cinématographiques</i>	5 000	83	1 000	17	6 000	100
Radio et télévision	30 000	58	22 000	42	52 000	100
<i>Production de films pour la télévision</i>	4 000	50	4 000	50	8 000	100
<i>Activités de radio</i>	8 000	53	7 000	47	15 000	100
<i>Production de programmes de télévision</i>	8 000	67	4 000	33	12 000	100
<i>Diffusion de programmes de télévision</i>	10 000	59	7 000	41	17 000	100
Presse	42 000	51	41 000	49	83 000	100
<i>Édition de journaux</i>	25 000	58	18 000	42	43 000	100
<i>Édition de revues et périodiques</i>	11 000	39	17 000	61	28 000	100
<i>Agences de presse, journalistes indépendants</i>	6 000	50	6 000	50	12 000	100
Édition et librairie	35 000	53	31 000	47	66 000	100
<i>dont :</i>						
<i>Édition de livres</i>	10 000	56	8 000	44	18 000	100
<i>Commerce de détail de livres, journaux et papeterie</i>	21 000	51	20 000	49	41 000	100
Activités d'architecture	32 000	65	17 000	35	49 000	100
Spectacle vivant et activités artistiques	70 000	57	52 000	43	122 000	100
<i>dont :</i>						
<i>Activités artistiques</i>	45 000	56	35 000	44	80 000	100
<i>Services annexes aux spectacles</i>	15 000	75	5 000	25	20 000	100
<i>Gestion de salles de spectacle</i>	9 000	47	10 000	53	19 000	100
Conservation du patrimoine	17 000	44	22 000	56	39 000	100
<i>Gestion des bibliothèques</i>	5 000	31	11 000	69	16 000	100
<i>Gestion du patrimoine culturel</i>	12 000	52	11 000	48	23 000	100
Ensemble de la population active occupée	13 103 000	55	10 839 000	45	23 942 000	100

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

Tableau 3 – Répartition des actifs du secteur culturel selon la tranche d'âge

en %

Tranches d'âge	15-24 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	Total
Secteur culturel	6	46	24	20	4	100
Industries culturelles	6	48	22	21	3	100
Activités cinématographiques et de vidéo	9	60	20	8	3	100
Radio et télévision	5	48	26	19	2	100
Presse	3	48	21	24	4	100
Édition et librairie	8	44	24	22	2	100
<i>dont :</i>						
<i>Commerce de détail de livres, journaux et papeterie</i>	7	41	27	22	3	100
Activités d'architecture	1	40	29	24	6	100
Spectacle vivant et activités artistiques	7	47	23	17	6	100
<i>dont :</i>						
<i>Activités artistiques</i>	6	42	24	19	9	100
<i>Services annexes aux spectacles</i>	13	61	17	9	0	100
Conservation du patrimoine	7	37	30	26	0	100
<i>dont :</i>						
<i>Gestion du patrimoine culturel</i>	7	36	31	26	0	100
Ensemble de la population active occupée	8	40	29	21	2	100

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

Tableau 4 – Répartition des actifs du secteur culturel selon le niveau de diplôme

en %

Niveau de diplôme	Bac + 3 et plus	Bac + 2	Bac	Niveau CAP, BEP	Niveau BEP, CEP ou aucun	Total
Secteur culturel	34	16	18	16	16	100
Industries culturelles	32	17	17	19	15	100
Activités cinématographiques et de vidéo	26	16	25	19	14	100
Radio et télévision	37	23	17	11	12	100
<i>dont :</i>						
<i>Activités de radio</i>	31	33	16	10	10	100
<i>Diffusion de programmes de télévision</i>	32	32	19	10	7	100
Presse	35	15	14	21	15	100
<i>Édition de journaux</i>	32	12	10	25	21	100
<i>Édition de revues et périodiques</i>	36	19	20	18	7	100
<i>Agences de presse, journalistes indépendants</i>	52	16	11	12	9	100
Édition et librairie	24	15	19	22	20	100
<i>dont :</i>						
<i>Édition de livres</i>	50	7	22	9	12	100
<i>Commerce de détail de livres, journaux et papeterie</i>	13	15	17	30	25	100
Activités d'architecture	53	15	16	13	3	100
Spectacle vivant et activités artistiques	31	15	19	14	21	100
<i>dont :</i>						
<i>Activités artistiques</i>	32	17	19	9	23	100
<i>Services annexes aux spectacles</i>	26	17	19	19	19	100
<i>Gestion de salles de spectacle</i>	24	9	23	28	16	100
Conservation du patrimoine	37	12	16	15	20	100
<i>Gestion des bibliothèques</i>	39	15	14	17	15	100
<i>Gestion du patrimoine culturel</i>	37	10	17	13	23	100
Ensemble de la population active occupée	14	14	15	29	28	100

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

**Tableau 5 – Répartition des actifs du secteur culturel
entre l'Île-de-France et les autres régions (région du lieu de travail)**

en %

Région du lieu de travail	Île-de-France	Autres régions	Total
Secteur culturel	45	55	100
Industries culturelles	52	48	100
Activités cinématographiques et de vidéo	68	32	100
<i>dont :</i>			
Production de films institutionnels et publicitaires	60	40	100
Production de films pour le cinéma	86	14	100
Prestations techniques pour le cinéma et la télévision	86	14	100
Projection de films cinématographiques	33	67	100
Radio et télévision	65	35	100
<i>dont :</i>			
Activités de radio	53	47	100
Diffusion de programmes de télévision	53	47	100
Presse	51	49	100
Édition de journaux	30	70	100
Édition de revues et périodiques	75	25	100
Agences de presse, journalistes indépendants	67	33	100
Édition et librairie	38	62	100
<i>dont :</i>			
Édition de livres	72	28	100
Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	17	83	100
Activités d'architecture	33	67	100
Spectacle vivant et activités artistiques	37	63	100
<i>dont :</i>			
Activités artistiques	39	61	100
Services annexes aux spectacles	45	55	100
Gestion de salles de spectacle	26	74	100
Conservation du patrimoine	44	56	100
Gestion des bibliothèques	44	56	100
Gestion du patrimoine culturel	43	57	100
Ensemble de la population active occupée	21	79	100

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

**Tableau 6 – Répartition des actifs du secteur culturel
entre travailleurs indépendants et salariés**

en %

Statut	Travailleurs indépendants	Salariés	Total
Secteur culturel	22	78	100
Industries culturelles	12	88	100
Activités cinématographiques et de vidéo	7	93	100
Radio et télévision	4	96	100
Presse	7	93	100
Édition de journaux	5	95	100
Édition de revues et périodiques	4	96	100
Agences de presse, journalistes indépendants	25	75	100
Édition et librairie	26	74	100
dont :			
Édition de livres	11	89	100
Commerce de détail de livres, journaux et papeterie	32	68	100
Activités d'architecture	47	53	100
Spectacle vivant et activités artistiques	37	63	100
dont :			
Activités artistiques	50	50	100
Services annexes aux spectacles	15	85	100
Autres spectacles	67	33	100
Conservation du patrimoine	–	100	100
Gestion des bibliothèques	–	100	100
Gestion du patrimoine culturel	–	100	100
Ensemble de la population active occupée	11	89	100

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

Tableau 7 – Répartition des salariés du secteur culturel selon la durée du contrat de travail

en %

Durée du contrat de travail	Contrat à durée déterminée*	Contrat à durée indéterminée**	Total
Secteur culturel	23	77	100
Industries culturelles	15	85	100
Activités cinématographiques et de vidéo	32	68	100
<i>dont :</i>			
<i>Production de films institutionnels et publicitaires</i>	47	53	100
<i>Production de films pour le cinéma</i>	62	38	100
<i>Prestations techniques pour le cinéma et la télévision</i>	25	75	100
Radio et télévision	28	72	100
<i>Production de films pour la télévision</i>	63	37	100
<i>Activités de radio</i>	7	93	100
<i>Production de programmes de télévision</i>	26	74	100
<i>Diffusion de programmes de télévision</i>	33	67	100
Presse	6	94	100
Édition et librairie	8	92	100
<i>dont :</i>			
<i>Commerce de détail de livres, journaux et papeterie</i>	7	93	100
Activités d'architecture	11	89	100
Spectacle vivant et activités artistiques	50	50	100
<i>dont :</i>			
<i>Activités artistiques</i>	55	45	100
<i>Services annexes aux spectacles</i>	61	39	100
<i>Gestion de salles de spectacle</i>	29	71	100
Conservation du patrimoine	20	80	100
<i>Gestion des bibliothèques</i>	20	80	100
<i>Gestion du patrimoine culturel</i>	20	80	100
Ensemble de la population active occupée	7	93	100

Champ : salariés uniquement.
* Contrats à durée déterminée : emplois sur CDD, CES, saisonniers, intermittents, intérimaires, contractuels avec limitation de durée, vacataires...
** Contrats à durée indéterminée : emplois sur CDI, fonctionnaires, contractuels sans limitation de durée.

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Depts

**Tableau 8 – Répartition des actifs du secteur culturel
selon la durée du temps de travail**

en %

Durée du temps de travail	À temps complet	À temps partiel	Total
Secteur culturel	77	23	100
Industries culturelles	80	20	100
Activités cinématographiques et de vidéo	75	25	100
<i>dont :</i>			
<i>Production de films institutionnels et publicitaires</i>	80	20	100
<i>Production de films pour le cinéma</i>	86	14	100
<i>Prestations techniques pour le cinéma et la télévision</i>	71	29	100
<i>Projection de films cinématographiques</i>	67	33	100
Radio et télévision	79	21	100
<i>Production de films pour la télévision</i>	75	25	100
<i>Activités de radio</i>	80	20	100
<i>Production de programmes de télévision</i>	83	17	100
<i>Diffusion de programmes de télévision</i>	76	24	100
Presse	80	20	100
<i>Édition de journaux</i>	81	19	100
<i>Édition de revues et périodiques</i>	82	18	100
<i>Agences de presse, journalistes indépendants</i>	67	33	100
Édition et librairie	83	17	100
<i>dont :</i>			
<i>Édition de livres</i>	83	17	100
<i>Commerce de détail de livres, journaux et papeterie</i>	83	17	100
Activités d'architecture	86	14	100
Spectacle vivant et activités artistiques	68	32	100
<i>dont :</i>			
<i>Activités artistiques</i>	69	31	100
<i>Services annexes aux spectacles</i>	75	25	100
<i>Gestion de salles de spectacle</i>	63	37	100
Conservation du patrimoine	82	18	100
<i>Gestion des bibliothèques</i>	75	25	100
<i>Gestion du patrimoine culturel</i>	87	13	100
Ensemble de la population active occupée	84	16	100

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

Tableau 9 – Répartition des actifs du secteur culturel selon l'exercice d'une activité secondaire

en %

Activité secondaire	Oui	Non	Total
Secteur culturel	8	92	100
Industries culturelles	7	93	100
Activités cinématographiques et de vidéo	9	91	100
Radio et télévision	9	91	100
<i>dont :</i>			
<i>Activités de radio</i>	13	87	100
<i>Diffusion de programmes de télévision</i>	11	89	100
Presse	7	93	100
<i>dont :</i>			
<i>Édition de journaux</i>	6	94	100
<i>Édition de revues et périodiques</i>	10	90	100
Édition et librairie	5	95	100
<i>dont :</i>			
<i>Édition de livres</i>	6	94	100
<i>Commerce de détail de livres, journaux et papeterie</i>	4	96	100
Activités d'architecture	10	90	100
Spectacle vivant et activités artistiques	11	89	100
<i>dont :</i>			
<i>Activités artistiques</i>	13	87	100
<i>Gestion de salles de spectacle</i>	11	89	100
Conservation du patrimoine	6	94	100
Ensemble de la population active occupée	3	97	100

Source : Insee (Enquête Emploi – mars 2002)/Deps

Fabrication
TRANSFAIRE SA, 04250 Turriers
☎ 04 92 55 18 14 ☎ 04 92 55 18 88
Imprimé en France
Dépôt légal : 42387, octobre 2004

NOTES DE L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI CULTUREL

Créée par le Département des études et de la prospective en 1993, parallèlement à l'axe d'études sur l'emploi culturel (connu sous la dénomination d'Observatoire de l'emploi culturel), cette collection de Notes rend compte de l'exploitation d'enquêtes statistiques régulières (enquête Emploi de l'Insee, par exemple), ou bien des principaux résultats d'études ponctuelles sur l'emploi (les usages du contrat emploi-solidarité dans le secteur culturel, le marché du travail des professeurs de danse...). Elle peut également présenter des méthodologies conçues ou expérimentées à l'occasion de certaines études.

Depuis juin 2000, les Notes sont organisées en trois séries, correspondant à leur objet : « Données de cadrage », « Résultats d'études », « Méthodologies ».

De périodicité variable (de 4 à 6 par an) et d'un volume moyen de 15 à 20 pages, ces notes s'adressent aux différents publics du Dep mais également à tous ceux qui sont intéressés par l'emploi en général.

Déjà publiées

- 1 Les professions culturelles et les salariés des activités culturelles d'après le Recensement de la population – (1993)
- 2 L'emploi dans les activités culturelles d'après l'enquête Emploi de l'Insee – (1992) – (1994)
- 3 L'emploi dans le spectacle vivant et l'audiovisuel d'après les données du Griss – (1994)
- 4 Les anciens étudiants des conservatoires nationaux supérieurs de Musique de Paris et de Lyon de 1979 à 1990 – (1995)
- 5 Repères sur l'emploi culturel – (1995)
- 6 L'emploi culturel en 1995 d'après l'enquête sur l'emploi Insee – (1996)
- 7 Les usages du contrat emploi-solidarité (CES) dans le domaine culturel – (1996)
- 8 Les carrières des intermittents techniques de l'audiovisuel et des spectacles. De l'individu à la communauté de métier – (1997)
- 9 Le marché du travail des artistes et des techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles 1985-1994 d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles – (1997)
- 10 Le marché du travail des professeurs de danse dans les départements de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales – (1998)
- 11 Le devenir professionnel des anciens élèves du Conservatoire national supérieur d'art dramatique. Promotion 1986 à 1995 – (1998)
- 12 L'emploi dans le secteur de la culture en 1997 d'après l'enquête sur l'emploi de l'Insee – (1998)
- 13 L'emploi dans les professions culturelles en 1997 d'après l'enquête sur l'emploi de l'Insee – (1998)
- 14 Le devenir professionnel des professeurs de danse diplômés d'État – (1998)
- 15 Les demandeurs d'emploi dans les professions culturelles en juin 1997 d'après le fichier de l'ANPE – (1998)
- 16 L'offre d'emploi intermittent dans l'audiovisuel et les spectacles en 1994 d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles – Données régionales – (1998)
- 17 Le marché du travail des artistes et des techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles en 1995 d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles – (1998)

et téléchargeables sur le site Dep (<http://www.culture.gouv.fr/dep>) à partir de la note n° 18

- 18 Le marché du travail des artistes et techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles en 1996 d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles – (1999)
- 19 Les demandeurs d'emploi dans les professions culturelles en mars 1998 d'après le fichier de l'ANPE – (1999)
- 20 L'emploi dans le secteur de la culture en 1998 d'après l'enquête sur l'emploi de l'Insee – (1999)
- 21 L'emploi dans les professions culturelles en 1998 d'après l'enquête sur l'emploi de l'Insee – (1999)
- 22 Le devenir professionnel des diplômés de l'École supérieure des Beaux-Arts. Promotions 1992 à 1996 – (2000)
- 23 Les enquêtes de devenir professionnel auprès des personnes ayant suivi une formation spécialisée dans le domaine culturel. Préconisations méthodologiques – (2000)
- 24 Les entreprises prestataires de services du spectacle vivant – (2000)
- 25 L'emploi dans le secteur de la culture en 1999 d'après l'enquête Emploi de l'Insee – (2001)
- 26 L'emploi dans les professions culturelles en 1999 d'après l'enquête Emploi de l'Insee – (2001)
- 27 Les « emplois-jeunes » dans la culture. Usages et enjeux d'une politique de l'emploi – (2001)
- 28 L'emploi dans le secteur de la culture en 2001 d'après l'enquête Emploi de l'Insee
- 29 L'emploi dans les professions culturelles en 2001 d'après l'enquête Emploi de l'Insee
- 30 L'emploi dans les professions culturelles d'après le Recensement de la population de 1999
- 31 L'emploi dans le secteur culturel d'après le Recensement de la population de 1999
- 32 L'emploi culturel en région d'après le Recensement de la population de 1999
- 33 Emploi et spectacle. Synthèse des travaux de la Commission permanente sur l'emploi du Conseil national des professions du spectacle (CNPS), 2003-2004
- 34 Le marché du travail des artistes et des techniciens intermittents de l'audiovisuel et des spectacles (1987-2001) d'après les fichiers de la Caisse des congés spectacles
- 35 L'emploi dans le secteur culturel en 2002, d'après l'Enquête Emploi de l'Insee
- 36 L'emploi dans les professions culturelles en 2002, d'après l'Enquête Emploi de l'Insee